

Convention Eurométropole de Strasbourg – FIPHFP
(Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique)
Abondement des chèques vacances – campagne d'épargne 2017/2018

Formulaire à remettre dûment rempli à l'Accueil DRH (hall d'entrée bureau 142) :
en même temps que votre demande de chèques vacances

Je soussigné(e)

Nom : Prénom :

Matricule : Service :

Adresse domicile :

.....

sollicite :

un chéquier de **600 €** (au lieu de 520 € pour une épargne de 260 €)

ou

un chéquier de **420 €** (au lieu de 360 € pour une épargne de 180 €)

ou

un chéquier de **290 €** (au lieu de 250 € pour une épargne de 125 €)

au titre de (une seule des situations listées ci-dessous est suffisante) :

- la Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) délivrée par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées
- victime d'accident du travail ou de maladie professionnelle ayant entraîné une incapacité permanente au moins égale à 10 p. 100 et titulaire d'une rente
- titulaire d'une pension d'invalidité à condition que l'invalidité réduise au moins des deux tiers la capacité de travail ou de gain
- titulaire d'une pension militaire d'invalidité
- titulaire d'une allocation ou d'une rente d'invalidité relative à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service
- titulaire de la carte d'invalidité
- titulaire de l'allocation aux adultes handicapés
- agent reclassé statutairement
- agent bénéficiant d'une allocation temporaire d'invalidité suite à accident de service ou maladie professionnelle

Copie de la pièce justificative à joindre avec toute demande.

Fait à Strasbourg le : Signature de l'agent

- A l'intention de Gabriel REY, chargé de mission Handicap auprès de la DRH -
(Décision à retourner à l'Accueil DRH)

Demande acceptée

Demande rejetée

Date :

Signature :